



VITILLOT PROTECTION

N°2 – 05/04/2024 d'après le BSV n°1 (LIEN)

A retenir

Stade phénologique : Nous sommes au stade pointe verte avec des parcelles avancées à 2 feuilles



Chardonnay
04/04
Anglars J
←



←
Côt Floressas

Villesèque
→



SAMEDI 06	DIMANCHE 07	LUNDI 08	MARDI 09	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12
12° / 26°	14° / 23°	11° / 26°	10° / 17°	7° / 20°	7° / 22°	10° / 23°
▶ 30 km/h 55 km/h	▶ 15 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h	▶ 15 km/h 50 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h

Black rot : Les premiers traitements peuvent être positionnés en Bio et en TRP non nettoyées.

Mildiou : Les œufs sont murs en labo (48h à 20°C), un passage précoce à 3f peut vous permettre de limiter les premières contaminations.

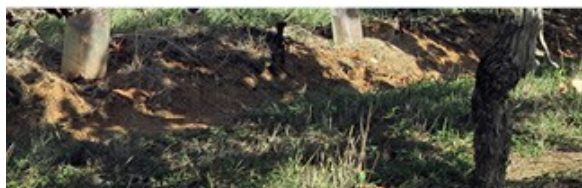
Excoriose : Des parcelles sont concernées, combinez la lutte lors du 1^{er} passage.

Eudémis : La confusion doit être posée avant mi avril voir chapitre dédié.

Flavescence dorée : Pensez à couper les ceps contaminés lors de la taille.

Etat sanitaire du vignoble :

Secteur	Stade moyen	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudemis
Vallée						
Vallée Ouest	Pointe verte	+	+	-	-	+
Vallée Est		+	+	-	-	+
Plateau						
Plateau Ouest	Pointe verte	+	-	-	-	+
Plateau Est		+	-	-	-	+
+ - Niveau de vigilance		Attention aux parcelles historiques				Posez la confusion avant les premières captures



Maladies et ravageurs :

-Black Rot : Le risque est réel sur des parcelles en Bio, historiques et en TRP. Un nettoyage au soufre avec des quantités >6kg/ha peut être effectué, afin de limiter les premières contaminations qui surviennent entre pointe verte et 1 feuille. En conventionnel un démarrage plus tardif est possible car des produits permettent de contenir facilement la maladie.

-Mildiou : Les œufs commencent à germer en laboratoire (48h à 20°C), si les conditions sont réunies sur le vignoble, des contaminations pré épidémiques pourront avoir lieu assez tôt. Soyez vigilant en fonction de la météo d'avril et des pluviométries annoncées.

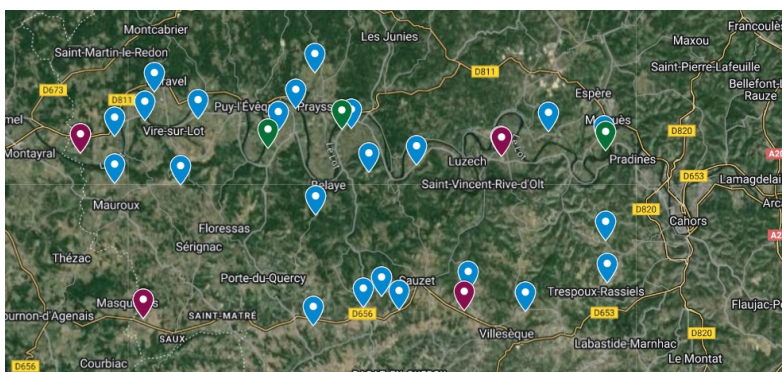
Stade de sensibilité (éclatement du bourgeon)	OUI
Maturité des œufs de mildiou (très précoce cette année)	OUI
T° et Hygrométrie suffisante pour générer des projections	NON
Les risques de contaminations ne sont pas encore réunis	

-Excoriose : Quelques parcelles sont concernées par cette maladie qui est facilement gérable par un traitement précoce et combiné avec le mildiou / black rot.

-Acariose/Erinose : Les produits à base de soufre lutteront efficacement contre les acariens responsables des symptômes.

-Eudémis : Le vol va débuter courant avril il est important de poser les pièges et la confusion.

Le réseau de piégeage 2024 mutualisé entre les acteurs locaux est maintenu (Ca46/Vinovalie/Sodepac/Capel/Vitivista) avec les répartitions suivantes :



Cette année des pièges Cryptoblabès seront renouvelés et permettront d'évaluer la présence de ce ravageur sur notre territoire qui remonte progressivement du sud.

La Cryptoblabès gnidiella : [LIEN](#)

Les points de piégeages communs eudémis/crypto sont signalés en rouge sur la carte.

[Lien pour consulter le relevé.](#)



VITILOT PROTECTION

Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Attention aux DSR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2024 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

	En conventionnel :
Option 1 avant 3Feuilles	50/100 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 à partir de 3F	50/100 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg ou liquide 2-3L + 1,5 Lbg/Etonan
Option 3 à partir de 3F	Polyram / Lutiram 1 kg + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L) ! \ DSR 20m
	En agriculture Biologique :
Option 1 avant 2F	50/100 gr Cuivre métal (BB ou kocide) + soufre poudre 6kg (ou liquide 2-3L)
Option 2 avant 2F	soufre poudre 4 kg (ou liquide 2L) + Armicarb 2kg
	Oligos et substances de bases :
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base de prêle / orties
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, potasse et Fer / Manganèse.
	Adjuvants :
	Sticman 0,1/0,15L ou Heliosol 0,5L ou Djeen : 0,25L

! \ Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit
Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang

CONSEIL EXPERTISE SUIVI PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

- Conseil indépendant
- Informations techniques et réglementaires
- Appui technique
- Différents services adaptés à vos besoins

Vous souhaitez

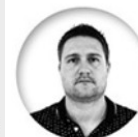
- Être conseillé et accompagné dans vos pratiques culturales
- Améliorer vos pratiques de production
- Raisonner vos différentes interventions de traitement



Florence LEOBON
Conseillère viticole

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anglars-Juillac

06 25 76 26 30



Julien BENIER
Conseiller viticole
Ingénieur Réseau Ferme DEPHY Lot

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle Viti-vinicole
46140 Anglars-Juillac

06 25 76 26 45



Adjuvantation :

Les adjuvants peuvent vous aider en conditions difficiles en améliorant la qualité de pulvérisation et la durée de lessivage des produits :

Ci-dessous quelques exemples : [\(Document complet sur ce Lien\)](#)

Les sept fonctions des adjuvants

Pour être autorisé, l'adjuvant doit posséder au moins une des fonctions suivantes :

Fonction	Définition	Exemples
Améliore la qualité de la pulvérisation	Homogénéise la taille des gouttelettes en limitant les plus petites et les très grosses, limitant alors la dispersion dans l'atmosphère. Effet aussi sur l'angle du jet...	Alcool terpénique (Heliosol, Escapade, Calanque...) Lécithine de soja (Li 700, Elton, Elvis, Transit, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Étalement	Augmente la surface de contact entre le produit phytosanitaire et la plante (mouillabilité) en modifiant la tension de surface de la bouillie	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Organo-silicone (Silwet L-77) ...
Pénétration	Améliore la pénétration de la substance active au travers de la cuticule des feuilles	Alcool terpénique (Heliosol) Ester sulfurique (Hurricane) Huile minérale paraffinique Huile de colza (Actirob B...) Lécithine de soja (Li 700, Gondor...) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77, Break-Thru S240)
Rétention	Maintient les gouttelettes de bouillie sur le végétal lors de l'impact, limite le phénomène de rebond	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film) Organo-silicone (Silwet L-77)
Réduction du lessivage	Permet à la bouillie de se maintenir sur l'épiderme de la plante, apportant une meilleure résistance au lessivage. Intéressant pour les produits de contact	Alcool terpénique (Heliosol...) Latex synthétique (Sticman) Oligomère terpénique (Helioterpen film)
Maintien des propriétés de la bouillie	Maintient l'hygrométrie à la surface de la feuille ou prolonge la phase aqueuse de la goutte, limitant ainsi l'évaporation et la cristallisation de la substance active	Oligomère terpénique (Helioterpen film) Sulfate d'ammonium (Actimum)
Améliore la qualité de la bouillie	Acidifiant : place la substance active dans son milieu de stabilité Anti-mousse : empêche la formation de mousse dans la cuve lors de la préparation de la bouillie Autres fonctions : tampon pH, neutralisant l'eau dure, stabilisant de la bouillie, compatibilisant	Lécithine de soja (Li 700...) Organo-silicone (Antimousse « Bouillies ») Alcool terpénique Alcool terpénique Lécithine de soja Sulfate d'ammonium

Choisir l'adjuvant en fonction du type de produit à appliquer

Il y a 4 types d'autorisations pour la préparation de bouillie avec un produit phytosanitaire :

Bouillie herbicide	Intérêts : mouillant et/ou pénétrant en traitement foliaire de graminées, anti dérive et/ou mouillant en traitement anti-dicotylédones. Ex spécialités autorisées : Actimum, Actirob B, Break-Thru S240, Fieldor Max, Gondor, Heliosol, Hurricane, Li 700, Phydéal, Silwet L-77...
Bouillie insecticide	Intérêt : améliore l'efficacité de l'insecticide par une meilleure couverture de la plante. Ex : Fieldor Max, Heliosol, Hurricane, Sticman...
Bouillie fongicide	Intérêts : augmente la rétention, l'étalement et la résistance au lessivage d'un produit de contact. Moins d'intérêt avec des produits systémiques (sauf pour limiter l'évaporation et la cristallisation des gouttes par forte chaleur). Ex : Abion-E, Fieldor Max, Helioterpen Film, Heliosol, Hurricane, Silwet L-77, Sticman...
Substances de croissance	Intérêts : tenue de la bouillie (acidifiant), étalement et pénétration du produit. Ex : Gondor, Heliosol, Li 700...

Méthodes alternatives et prophylactiques :

vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon

Liste
complète
disponible
[ICI](#)

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

-Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.

-Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

pe-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et de l'Alimentation
Cahors

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Florence LEOBON, conseillère viticole
f.leobon@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9